



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**OG 10 : Améliorer l'accès à la prévention,
l'accompagnement et à la prise en charge des conduites
à risques et/ou addictives**

CODIR

Date 23/01/2023

Données épidémiologiques

Tabac

- Prévalence chez l'adulte en 2021
 - 26,4 % (vs 25,3 F)
 - - 4,1 point p/t 2017
- Tabagisme quotidien à 17 ans
 - Identique au national
 - consommation intensive de tabac plus marquée
- Plus forte consommation de tabac chez les femmes enceintes
- Impact sanitaire global particulièrement fort chez les hommes
- Achat transfrontalier +++

Alcool

- Chez les jeunes de 17 ans en 2017 : niveau identique p/t au national
- Chez les adultes en 2017 : Consommation quotidienne : 11,5% (vs 10% niveau national)
- Impact sanitaire global de la consommation d'alcool particulièrement fort chez les hommes

Autres drogues illicites en 2021

- Cannabis
 - usage régulier moins fréquent vs national
 - jeunes de moins en moins fumeur
 - usagers plus nombreux après 35 ans
- Autres : plus faible dans les Hauts-de-France qu'au niveau national

Les problématiques prioritaires



- La région Hauts-de-France est la première région de France Métropolitaine en termes d'incidence et de mortalité par cancer.
 - Tabac : facteur de risque le plus important (responsable de 20 % des nouveaux cas en France)
 - Alcool : deuxième facteur de risque (8 %)
- Les conduites addictives se sont aggravées pendant la crise sanitaire. La situation post-crise sanitaire se traduit par une augmentation des troubles anxieux (27,6%) et dépressifs (25,6%) en particulier chez les jeunes.
- Le maillage de l'accompagnement et de la prise en charge des personnes présentant des conduites addictives est à conforter dans certains territoires : « aller vers »
- Les conduites addictives et les prises de risques sont en évolution permanente.
 - Aggravation ou apparition de nouveaux phénomènes (crack, protoxyde d'azote...)
 - Besoin d'apport de connaissances pour les professionnels de santé et les acteurs de terrain

OG 10 : Améliorer l'accès à la prévention, l'accompagnement et à la prise en charge des conduites à risques et/ou addictives

Addictions aux substances psychoactives (tabac, alcool, drogues illicites, médicaments...) mais également les addictions comportementales (jeux d'argent, jeux de hasard, jeux vidéos)

Attention particulière sur les produits Tabac - Alcool en raison d'un impact sanitaire importante en région HDF

Politique menée sur des publics vulnérables

- jeunes
- femmes y compris femmes enceintes
- personnes en situation de précarité
- personnes en situation de handicap
- personnes placées sous main de justice

Politique menée sur des territoires prioritaires

18 actions dont 5 prioritaires

Engagement tenu : 75 % d'actions prévues mises en œuvre

Leviers les plus importants :

- Fonds de lutte contre les addictions (81 projets soutenus depuis 2018 / 2,7 Millions par an)
- Contractualisation avec des opérateurs de prévention 2018-2023
- Mobilisation de l'ONDAM spécifique



Objectif opérationnel 1 : Renforcer les actions de promotion et de prévention des conduites addictives ayant démontré leur efficacité, en particulier envers les publics prioritaires

Focus Jeunes :

- Développement de projets visant à renforcer les compétences psycho sociales
- Renforcement des consultations jeunes consommateurs
- Soutien de 11 projets autour de la prise en charge et de l'accompagnement du jeune admis en situation d'éthylisme aigue aux urgences
- Avenant opérationnel addiction EN/ARS
- Plan d'action mésusage du protoxyde d'azote

Focus femme

- Programme addiction périnatalité

Mise en œuvre du plan régional de réduction du tabagisme:

- Diminution de la prévalence du tabagisme
- Déploiement de la démarche LSST
- Projet innovant de MSP sans tabac
- Soutien au déploiement du dispositif Mois sans tabac



Objectif opérationnel 2 : Améliorer l'accès et le recours aux dispositifs de prise en charge des conduites addictives

- Consolidation des niveaux de reconnaissance de la filière addictologique de l'offre de soins
- Mise en œuvre de l'expérimentation article 51 du projet EQUIP ADDICT
- Mise en place de consultations avancées de centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie en CHRS
- Accompagnement de 10 Maternités pour mise en place de consultations dédiées
- Création d'un pôle régional de spécialisation des addictions aux jeux

Objectif opérationnel 3 : Optimiser les prises en charge alternatives à l'hospitalisation complète

- Mise en adéquation du contenu des HDJ réalisé
- Réalisation du maillage territoriale des ELSA
- Modélisation financière des ELSA + renforcement SEGUR
- Déploiement du modèle intervision à l'échelle de la région porté par l'association Généraliste Addiction HDF



Objectif opérationnel 4 : Poursuivre le développement d'une réduction des risques et des dommages

- TROD : Autorisation d'ESMS PDS + Habilitation d'associations
- Structuration de la prise en charge des conduites addictives en détention et à la sortie
- Actions en milieu festif
- Amélioration de l'accès aux outils de réduction des risques

Objectif opérationnel 5 : Conforter les compétences en matière d'addictologie des professionnels

- Mise en place d'assises régionales d'addictologie en 2018 et en 2021
- Contractualisation avec deux opérateurs support de prévention sur la période 2018-2023
 - Sensibilisation/formation
 - Accompagnement des acteurs de proximité
 - Création de boîtes à outils



Prévenir et agir face aux conduites addictives

Stratégie à poursuivre

- Envers les publics vulnérables (jeunes, femmes, personnes en situation de précarité, de handicap et personnes placées sous main de justice)
- Sur des territoires prioritaires

Deux objectifs opérationnels

- Poursuivre le renforcement des actions de promotion et de prévention des conduites à risques et/ou addictives
- Améliorer l'accès et le recours aux dispositifs d'accompagnement et de prise en charge (*soins*) des conduites addictives

Leviers

- L'enjeu de la prévention des conduites addictives à partager entre tous les acteurs
- Des compétences en matière d'addictologie des professionnels œuvrant dans le champ des addictions et des acteurs de proximité à conforter
- Des coopérations entre acteurs à favoriser et à coordonner

Les perspectives 2023-2028 (1/3)



OO 1 : Poursuivre le renforcement des actions de promotion et de prévention des conduites à risques et/ou addictives

	Action à intensifier	Actions non réalisées à mettre en place	Nouvelle action
De la politique de réduction du tabagisme	X		
De la politique de prévention envers les publics cibles	X		
Dans les différents milieux de vie (EN, PJJ, Travail , festif ...)	X		
De la politique de prévention sur l'émergence de nouveaux phénomènes - Mésusage du protoxyde d'azote - Crack - Chemsex	X		



OO 2 : Améliorer l'accès et le recours aux dispositifs d'accompagnement et de prise en charge des conduites addictives

	Action à intensifier	Actions non réalisées à mettre en place	Nouvelle action
Déployer la téléconsultation et/ou télé expertise en addictologie dans les ESMS PDS conformément à la FDR « accélérer le virage numérique en santé »		X	
Adapter les dispositifs de soins et d'accompagnement avec hébergement répondant aux nouveaux besoins de la population		X	
Du déploiement des dispositifs "hors les murs" dans le secteur médico-social	X		
Intensifier la place des usagers dans les structures médico-sociales	X		
Communiquer sur l'offre de prévention, sanitaire et médico-sociale sur l'ensemble du territoire Hauts-de-France afin d'améliorer sa visibilité		X	

	Action à intensifier	Actions non réalisées à mettre en place	Nouvelle action
Systématiser le repérage et l'accompagnement des conduites addictives tabac/alcool dans le cadre des dépistages organisés des cancers			X
Favoriser la montée en compétences des professionnels des DAC sur la thématique addictions			X
Structurer l'accompagnement et la prise en charge des usagers - présentant un mésusage du protoxyde d'azote - envers les usagers de crack - pratiquant le chemsex - présentant des troubles cognitifs liés à l'alcool			X
Accompagner les professionnels à l'écriture de protocole type local de coopération sur la thématique des addictions			X
Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action autour de la prise en charge des pathologies duelles (addiction/psychiatrie)			X
Favoriser l'inclusion de l'entourage dans l'accompagnement du public concerné			X



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MERCI